




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2015-135**

**Séance publique du**

**20 avril 2015**

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI  
Maire d'Aix-en-Provence Président de la  
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20150420- lmc165211-DE-1-1
Date de signature : 23/04/2015
Date de réception : jeudi 23 avril 2015
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**OBJET : SITE CLASSE DE L'ARBOIS - POTEAUX INCENDIE - CONTRATS ENTRE LA SOCIETE DU  
CANAL DE PROVENCE ET LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE**

Le 20 avril 2015 à 17h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 14/04/2015, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Odile BONTHOUX, Madame Patricia BORRICAND, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaelle LENFANT, Monsieur Claude MAINA, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Monsieur Moussa BENKACI à Madame Danièle BRUNET, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET à Madame Gaelle LENFANT, Monsieur Laurent DILLINGER à Monsieur Michael ZAZOUN, Monsieur Jean-Christophe GROSSI à Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Irène MALAUZAT à Madame Odile BONTHOUX, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER, Madame Catherine SILVESTRE à Madame Brigitte DEVESA.

**Excusés sans pouvoir :**

NEANT

Secrétaire :

Monsieur Jules SUSINI donne lecture du rapport ci-joint.



Direction Générale des Services  
Techniques  
D.A.S.T Environnement Urbain et  
Hydraulique

**Nomenclature : 8.8**  
Environnement

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 20 AVRIL 2015

-----

**RAPPORTEUR** : Monsieur Jules SUSINI

**Politique Publique : 03-PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE**

**OBJET** : SITE CLASSE DE L'ARBOIS - POTEAUX INCENDIE - CONTRATS ENTRE LA SOCIETE DU CANAL DE PROVENCE ET LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

En raison de l'abandon, en 2014, par le Syndicat Mixte de l'Arbois, de sept abonnements pour poteaux incendie situés en cœur de massif (voir plan joint) et dans le cadre des pouvoirs de police du maire, la ville d'Aix-en-Provence a décidé de prendre à sa charge ces abonnements pour la protection du site classé du massif de l'Arbois.

Les contrats pour les poteaux n° 91 12 02 901, n° 91 12 02 903, n° 91 12 02 904, n° 91 12 02 905, n° 91 12 02 906, n° 91 12 02 907, n° 91 12 02 908 font l'objet d'abonnements annuels s'élevant à 873,24 € HT soit 921,27 € TTC par poteau (TVA 5,5%).

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** les contrats pour 7 poteaux DFCI entre la Société du Canal de Provence et la Ville d'Aix-en-Provence au titre de l'année 2014,

- **DIRE** que la dépense correspondante s'élevant à **6 448, 89 €** sera imputée au budget 2015 chapitre 92822-61522-928 dont les disponibilités sont suffisantes.

DL.2015-135 - SITE CLASSE DE L'ARBOIS - POTEAUX INCENDIE - CONTRATS ENTRE LA SOCIETE DU CANAL DE PROVENCE ET LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE -

Présents et représentés	: 55
Présents	: 48
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 55
Pour	: 55
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,  
Reine MERGER



Compte-rendu de la délibération affiché le : 23/04/2015  
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)









du 17/03/2015

DÉPANNAGE TÉL : 04 42 66 70 21

ABONNEMENT TÉL : 0969 390 900

FAX : 04 42 66 70 84

RÈGLEMENT TÉL : 04 42 66 70 50

FAX : 04 42 66 70 86

MAIRIE D AIX EN PROVENCE

SERVICE DES EAUX

3 RUE LOUBET

13001 AIX EN PROVENCE

13100 AIX EN PROVENCE



Je, soussigné (e) MAIRIE D AIX EN PROVENCE  
demeurant à l'adresse ci-dessus, agissant en qualité de PROPRIÉTAIRE  
**déclare souscrire** un abonnement d'eau jusqu'au 31/12/2015, puis renouvelable  
annuellement par tacite reconduction,

- Fourniture : **POTEAU DE PROTECTION INCENDIE SCP**
- Tarif **52** Classe ou débit **60,0** Zone Tarifaire **2**
- Pression mini garantie : mCE Pression maxi de service : **25** mCE (10 mCE = 1 Bar)
- Lieu de livraison :
- Département **13** Commune **AIX-EN-PROVENCE**
- Surface des parcelles souscrites référencées ci-contre : ( ha ) ( a )

et me soumettre aux conditions générales de fourniture des eaux ci-jointes que  
j'ai lues et acceptées sans réserve et aux autres clauses mentionnées ci-après, ainsi  
qu'à celles figurant au verso du présent document.

Prise d'effet du contrat : Le contrat prend effet le jour de la mise en eau.

Autres clauses :

IL EST RAPPELÉ QUE LA FOURNITURE D'EAU PEUT ÊTRE INTERROMPUE SELON  
L'ARTICLE 2.12 DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE FOURNITURE DES EAUX.  
\* DESSERTE DU PLATEAU DE L'ARBOIS \*  
\* PRISE D'EFFET DU CONTRAT AU 01.01.2014 : REDEVANCE D'ABONNEMENT 2014  
FACTURÉE AVEC LA FACTURE N.01876152 ED 112.14.

dépt	com	sect	parcelles
13	001		

Fait au Tholonet, le 17/03/2015

Le client

Proposition valable jusqu'au 16/04/2015  
pour la Société du Canal de Provence

Signature

( faire précéder la signature de la mention manuscrite " lu et approuvé " )

Lionel REIG  
Directeur Général Adjoint.

Exemplaire à retourner signé à la S C P

Domiciliation bancaire : Société Marseillaise de Crédit 13100 Aix-en-Provence - RIB : 30077 04866 10004200201 45 - IBAN : FR76 3007 7048 6610 0042 0020 145  
Société Anonyme d'Economie Mixte au Capital de 3.762.800 € - 057 813 131 R.C.S. Aix-en-Provence - FR 10 057813131

Etablis. Guichet Compte Clé

En cas de modification, joindre un relevé d'identité bancaire, postal ou de caisse d'épargne.

A retourner  
signé à :

Veuillez débiter mon compte  
de

€

Date

Signature

SOCIÉTÉ du CANAL  
de PROVENCE  
TSA 70006  
69904 LYON  
CEDEX 20

Centre N° 03  
NNE : 394949

SOCIÉTÉ DU CANAL DE PROVENCE  
ET D'AMÉNAGEMENT DE LA RÉGION PROVENÇALE

TIP Titre Interbancaire de Paiement

Ne rien inscrire sous ce trait - Ne pas plier

N° Client : 015555 G

N° Facture :

CONTRAT N° 91 12 02 901 1

PEP

N° Rôle :

Détail des sommes dues. Ce document tient lieu de facture dès votre approbation du contrat.

N° TC :

Libellé	Prix Unitaire Hors Taxe (€)	Quantité	Coeff de répartition	MONTANT Hors Taxe (€)	code TVA

Montant HT net	TVA payée sur les débits	CAUTION	TOTAL T T C	Net d'escompte
				0,00

**Délai de réalisation des travaux :** NEANT

Ce délai commence à courir à réception du contrat signé par le client, sous réserve de l'encaissement du règlement figurant ci-dessus, et de l'obtention des autorisations administratives et des servitudes et autorisations de passage sur les fonds privés.

**Commentaires :**

RD/AD - POSTE EN PLACE - DI N.

### IMPORTANT :

Le client est tenu de signaler par écrit et avant le début des travaux, toute présence de conduites ou de câbles situés sur l'emprise des ouvrages à réaliser sur sa propriété, faute de quoi sa responsabilité serait totalement engagée en cas de rupture ou d'accident.

### POUR RÉGLER VOTRE FACTURE

**N'ÉTABLISSEZ PAS DE CHÈQUE - LE TIP EST A UTILISER COMME CI-DESSOUS**

Centre N°  
NNE : 264949  
SOCIÉTÉ DU CANAL DE PROVENCE  
ET D'AMÉNAGEMENT DE LA RÉGION PROVENÇALE

**TIP Titre Interbancaire de Paiement**

En cas de modification, joindre un relevé d'identité bancaire, postal ou de caisse d'épargne.

A retourner signé à :  Veuillez débiter mon compte de

Date \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

Ne rien inscrire sous ce trait - Ne pas plier

Si vos références bancaires ne figurent pas ici, ou sont erronées, joignez un Relevé d'Identité Bancaire (RIB), Postal (RIP) ou de Caisse d'Épargne (RICE).

Datez, signez et détachez le TIP.

**Postez le tout - sans plier - en utilisant l'enveloppe jointe.**

- Si vous souhaitez payer en espèces, présentez vous avec cette facture à un bureau de poste pour effectuer un MANDAT COMPTE en faveur de la SCP sur CCP N° 0309447, clé : V centre Marseille.
- Si, à la place du TIP, vous préférez payer par chèque, **joignez toujours à celui-ci le TIP** pour identifier votre règlement, en utilisant l'enveloppe jointe.





du 17/03/2015

DÉPANNAGE TÉL : 04 42 66 70 21

ABONNEMENT TÉL : 0969 390 900

FAX : 04 42 66 70 84

RÈGLEMENT TÉL : 04 42 66 70 50

FAX : 04 42 66 70 86

MAIRIE D AIX EN PROVENCE

SERVICE DES EAUX

3 RUE LOUBET

13001 AIX EN PROVENCE

13100 AIX EN PROVENCE



Je, soussigné (e) MAIRIE D AIX EN PROVENCE  
demeurant à l'adresse ci-dessus, agissant en qualité de PROPRIETAIRE  
**déclare souscrire** un abonnement d'eau jusqu'au 31/12/2015, puis renouvelable  
annuellement par tacite reconduction,

- Fourniture : **POTEAU DE PROTECTION INCENDIE SCP**

- Tarif **52** Classe ou débit **60,0** Zone Tarifaire **2** HAUTEUR DE POMPAGE **053 m**

- Pression mini garantie : mCE Pression maxi de service : **23** mCE (10 mCE = 1 Bar)

- Lieu de livraison :

- Département **13** Commune **AIX-EN-PROVENCE**

- Surface des parcelles souscrites référencées ci-contre : ( ha ) ( a )

**et me soumettre aux conditions générales** de fourniture des eaux ci-jointes que  
j'ai lues et acceptées sans réserve **et aux autres clauses** mentionnées ci-après, ainsi  
qu'à celles figurant au verso du présent document.

dépt	com	sect	parcelles
13	001		

Prise d'effet du contrat : Le contrat prend effet le jour de la mise en eau.

Autres clauses :

IL EST RAPPELE QUE LA FOURNITURE D'EAU PEUT ETRE INTERROMPUE SELON  
L'ARTICLE 2.12 DES CONDITIONS GENERALES DE FOURNITURE DES EAUX.

\* DESSERTE DU PLATEAU DE L'ARBOIS \*

\* PRISE D'EFFET DU CONTRAT AU 01.01.2014 : REDEVANCE D'ABONNEMENT 2014  
FACTUREE AVEC LA FACTURE N.01876152 ED 112.14.

Fait au Tholonet, le 17/03/2015

Le client

Proposition valable jusqu'au 16/04/2015  
pour la Société du Canal de Provence

Signature

( faire précéder la signature de la mention manuscrite " lu et approuvé " )

Lionel REIG  
Directeur Général Adjoint.

Exemplaire à retourner signé à la S C P

Domiciliation bancaire : Société Marseillaise de Crédit 13100 Aix-en-Provence - RIB : 30077 04866 10004200201 45 - IBAN : FR76 3007 7048 6610 0042 0020 145  
Société Anonyme d'Economie Mixte au Capital de 3.762.800 € - 057 813 131 R.C.S. Aix-en-Provence - FR 10 057813131

Etablis. Guichet Compte Clé

En cas de modification, joindre un relevé d'identité  
bancaire, postal ou de caisse d'épargne.

A retourner  
signé à :

Veuillez débiter mon compte  
de

€

SOCIÉTÉ du CANAL  
de PROVENCE  
TSA 70006  
69904 LYON  
CEDEX 20

Date

Signature

Centre N° 03

NNE : 394949

SOCIÉTÉ DU CANAL DE PROVENCE  
ET D'AMÉNAGEMENT DE LA RÉGION PROVENÇALE

**TIP** Titre Interbancaire de Paiement

Ne rien inscrire sous ce trait - Ne pas plier

N° Client : 015555 G

N° Facture :

CONTRAT N° 98 34 32 903 1

PEP

N° Rôle :

Détail des sommes dues. Ce document tient lieu de facture dès votre approbation du contrat.

N° TC :

Libellé	Prix Unitaire Hors Taxe (€)	Quantité	Coeff de répartition	MONTANT Hors Taxe (€)	code TVA

Montant HT net	TVA payée sur les débits	CAUTION	TOTAL T T C	Net d'escompte
				0,00

**Délai de réalisation des travaux :** NEANT

Ce délai commence à courir à réception du contrat signé par le client, sous réserve de l'encaissement du règlement figurant ci-dessus, et de l'obtention des autorisations administratives et des servitudes et autorisations de passage sur les fonds privés.

**Commentaires :**

RD/AD - POSTE EN PLACE - DI N.

CÉ POTEAU DEVRA FONCTIONNER EN NON SIMULTANEITE AVEC LES AUTRES PROTECTIONS INCENDIE DU RESEAU.

**IMPORTANT :**

Le client est tenu de signaler par écrit et avant le début des travaux, toute présence de conduites ou de câbles situés sur l'emprise des ouvrages à réaliser sur sa propriété, faute de quoi sa responsabilité serait totalement engagée en cas de rupture ou d'accident.

**POUR RÉGLER VOTRE FACTURE**

**N'ÉTABLISSEZ PAS DE CHÈQUE - LE TIP EST A UTILISER COMME CI-DESSOUS**

Centre N°  
NNE : 394949  
SOCIÉTÉ DU CANAL DE PROVENCE  
ET D'AMÉNAGEMENT DE LA RÉGION PROVENÇALE

**TIP Titre Interbancaire de Paiement**

En cas de modification, joindre un relevé d'identité bancaire, postal ou de caisse d'épargne.

A retourner signé à : \_\_\_\_\_  
Date \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

Ne rien inscrire sous ce trait - Ne pas plier

Si vos références bancaires ne figurent pas ici, ou sont erronées, joignez un Relevé d'Identité Bancaire (RIB), Postal (RIP) ou de Caisse d'Epargne (RICE).

Datez, signez et détachez le TIP.

**Postez le tout - sans plier - en utilisant l'enveloppe jointe.**

Si vous souhaitez payer en espèces, présentez vous avec cette facture à un bureau de poste pour effectuer un MANDAT COMPTE en faveur de la SCP sur CCP N° 0309447, clé : V centre Marseille.

Si, à la place du TIP, vous préférez payer par chèque, **joignez toujours à celui-ci le TIP** pour identifier votre règlement, en utilisant l'enveloppe jointe.





du 17/03/2015

DÉPANNAGE TÉL : 04 42 66 70 21

ABONNEMENT TÉL : 0969 390 900

FAX : 04 42 66 70 84

RÈGLEMENT TÉL : 04 42 66 70 50

FAX : 04 42 66 70 86

MAIRIE D AIX EN PROVENCE

SERVICE DES EAUX

3 RUE LOUBET

13001 AIX EN PROVENCE

13100 AIX EN PROVENCE



Je, soussigné (e) MAIRIE D AIX EN PROVENCE  
demeurant à l'adresse ci-dessus, agissant en qualité de PROPRIETAIRE  
**déclare souscrire** un abonnement d'eau jusqu'au 31/12/2015, puis renouvelable  
annuellement par tacite reconduction,

- Fourniture : **POTEAU DE PROTECTION INCENDIE SCP**
- Tarif **52** Classe ou débit **60,0** Zone Tarifaire **2** HAUTEUR DE POMPAGE **053 m**
- Pression mini garantie : mCE Pression maxi de service : **29** mCE (10 mCE = 1 Bar)
- Lieu de livraison :
- Département **13** Commune **AIX-EN-PROVENCE**
- Surface des parcelles souscrites référencées ci-contre : ( ha ) ( a )

**et me soumettre aux conditions générales** de fourniture des eaux ci-jointes que  
j'ai lues et acceptées sans réserve **et aux autres clauses** mentionnées ci-après, ainsi  
qu'à celles figurant au verso du présent document.

dépt	com	sect	parcelles
13	001		

**Prise d'effet du contrat** : Le contrat prend effet le jour de la mise en eau.

**Autres clauses** :

IL EST RAPPELE QUE LA FOURNITURE D'EAU PEUT ETRE INTERROMPUE SELON  
L ARTICLE 2.12 DES CONDITIONS GENERALES DE FOURNITURE DES EAUX.  
\* DESSERTE DU PLATEAU DE L ARBOIS \*  
\* PRISE D EFFET DU CONTRAT AU 01.01.2014 : REDEVANCE D ABONNEMENT 2014  
FACTUREE AVEC LA FACTURE N.01876152 ED 112.14.

Fait au Tholonet, le 17/03/2015

Le client

Proposition valable jusqu'au 16/04/2015  
pour la Société du Canal de Provence

Signature

( faire précéder la signature de la mention manuscrite " lu et approuvé " )

Lionel REIG  
Directeur Général Adjoint.

Exemplaire à retourner signé à la S C P

Domiciliation bancaire : Société Marseillaise de Crédit 13100 Aix-en-Provence - RIB : 30077 04866 10004200201 45 - IBAN : FR76 3007 7048 6610 0042 0020 145  
Société Anonyme d'Economie Mixte au Capital de 3.762.800 € - 057 813 131 R.C.S. Aix-en-Provence - FR 10 057813131

G 43/DS/38 Date : 09/2011 Rév : 2

Etablis. Guichet Compte Clé

En cas de modification, joindre un relevé d'identité  
bancaire, postal ou de caisse d'épargne.

A retourner  
signé à :

Veuillez débiter mon compte  
de  
€  
Date Signature

SOCIÉTÉ du CANAL  
de PROVENCE  
TSA 70006  
69904 LYON  
CEDEX 20

Centre N° 03  
NNE : 394949

SOCIÉTÉ DU CANAL DE PROVENCE  
ET D'AMÉNAGEMENT DE LA RÉGION PROVENÇALE

**TIP Titre Interbancaire de Paiement**

Ne rien inscrire sous ce trait - Ne pas plier

N° Client : 015555 G

N° Facture :

CONTRAT N° 98 34 32 904 1

PEP

N° Rôle :

Détail des sommes dues. Ce document tient lieu de facture dès votre approbation du contrat.

N° TC :

Libellé	Prix Unitaire Hors Taxe (€)	Quantité	Coeff de répartition	MONTANT Hors Taxe (€)	code TVA

Montant HT net	TVA payée sur les débits	CAUTION	TOTAL T T C	Net d'escompte
				0,00

**Délai de réalisation des travaux :** NEANT

Ce délai commence à courir à réception du contrat signé par le client, sous réserve de l'encaissement du règlement figurant ci-dessus, et de l'obtention des autorisations administratives et des servitudes et autorisations de passage sur les fonds privés.

**Commentaires :**

POSTE EN PLACE - DI N.

CE POTEAU DEVRA FONCTIONNER EN NON SIMULTANEITE AVEC LES AUTRES PROTECTIONS INCENDIE DU RESEAU.

**IMPORTANT :**

Le client est tenu de signaler par écrit et avant le début des travaux, toute présence de conduites ou de câbles situés sur l'emprise des ouvrages à réaliser sur sa propriété, faute de quoi sa responsabilité serait totalement engagée en cas de rupture ou d'accident.

**POUR RÉGLER VOTRE FACTURE**

**N'ÉTABLISSEZ PAS DE CHÈQUE - LE TIP EST A UTILISER COMME CI-DESSOUS**

Centre N°  
NNE : 394949  
SOCIÉTÉ DU CANAL DE PROVENCE  
ET D'AMÉNAGEMENT DE LA RÉGION PROVENÇALE

**TIP Titre Interbancaire de Paiement**

En cas de modification, joindre un relevé d'identité bancaire, postal ou de caisse d'épargne.

A retourner signé à :  Veuillez débiter mon compte de

Date \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

Ne rien inscrire sous ce trait - Ne pas plier

Si vos références bancaires ne figurent pas ici, ou sont erronées, joignez un Relevé d'Identité Bancaire (RIB), Postal (RIP) ou de Caisse d'Épargne (RICE).

Datez, signez et détachez le TIP.

**Postez le tout - sans plier - en utilisant l'enveloppe jointe.**

- Si vous souhaitez payer en espèces, présentez vous avec cette facture à un bureau de poste pour effectuer un MANDAT COMPTE en faveur de la SCP sur CCP N° 0309447, clé : V centre Marseille.
- Si, à la place du TIP, vous préférez payer par chèque, **joignez toujours à celui-ci le TIP** pour identifier votre règlement, en utilisant l'enveloppe jointe.





du 17/03/2015

DÉPANNAGE TÉL : 04 42 66 70 21

ABONNEMENT TÉL : 0969 390 900

FAX : 04 42 66 70 84

RÈGLEMENT TÉL : 04 42 66 70 50

FAX : 04 42 66 70 86

MAIRIE D AIX EN PROVENCE

SERVICE DES EAUX

3 RUE LOUBET

13001 AIX EN PROVENCE

13100 AIX EN PROVENCE



Je, soussigné (e) MAIRIE D AIX EN PROVENCE  
demeurant à l'adresse ci-dessus, agissant en qualité de PROPRIETAIRE  
**déclare souscrire** un abonnement d'eau jusqu'au 31/12/2015, puis renouvelable  
annuellement par tacite reconduction,

- Fourniture : **POTEAU DE PROTECTION INCENDIE SCP**

- Tarif **52** Classe ou débit **60,0** Zone Tarifaire **2** HAUTEUR DE POMPAGE **053 m**

- Pression mini garantie : mCE Pression maxi de service : **31** mCE (10 mCE = 1 Bar)

- Lieu de livraison :

- Département **13** Commune **AIX-EN-PROVENCE**

- Surface des parcelles souscrites référencées ci-contre : ( ha ) ( a )

et me soumettre aux conditions générales de fourniture des eaux ci-jointes que  
j'ai lues et acceptées sans réserve et aux autres clauses mentionnées ci-après, ainsi  
qu'à celles figurant au verso du présent document.

dépt	com	sect	parcelles
13	001		

Prise d'effet du contrat : Le contrat prend effet le jour de la mise en eau.

Autres clauses :

IL EST RAPPELE QUE LA FOURNITURE D'EAU PEUT ETRE INTERROMPUE SELON  
L'ARTICLE 2.12 DES CONDITIONS GENERALES DE FOURNITURE DES EAUX.  
\* DESSERTA DU PLATEAU DE L'ARBOIS \*  
\* PRISE D'EFFET DU CONTRAT AU 01.01.2014 : REDEVANCE D'ABONNEMENT 2014  
FACTUREE AVEC LA FACTURE N.01876152 ED 112.14.

Fait au Tholonet, le 17/03/2015

Le client

Proposition valable jusqu'au 16/04/2015  
pour la Société du Canal de Provence

Signature

( faire précéder la signature de la mention manuscrite " lu et approuvé " )

Lionel REIG  
Directeur Général Adjoint.

Exemplaire à retourner signé à la SCP

Domiciliation bancaire : Société Marseillaise de Crédit 13100 Aix-en-Provence - RIB : 30077 04866 10004200201 45 - IBAN : FR76 3007 7048 6610 0042 0020 145  
Société Anonyme d'Economie Mixte au Capital de 3.762.800 € - 057 813 131 R.C.S. Aix-en-Provence - FR 10 057813131

Centre N° 03  
NNE : 394949  
SOCIÉTÉ DU CANAL DE PROVENCE  
ET D'AMÉNAGEMENT DE LA RÉGION PROVENÇALE

**TIP Titre Interbancaire de Paiement**

En cas de modification, joindre un relevé d'identité  
bancaire, postal ou de caisse d'épargne.

A retourner signé à :  Veuillez débiter mon compte de €

Date \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

SOCIÉTÉ du CANAL de PROVENCE  
TSA 70006  
69904 LYON  
CEDEX 20

Ne rien inscrire sous ce trait - Ne pas plier

N° Client : 015555 G

N° Facture :

CONTRAT N° 98 34 32 905 1

PEP

N° Rôle :

Détail des sommes dues. Ce document tient lieu de facture dès votre approbation du contrat.

N° TC :

Libellé	Prix Unitaire Hors Taxe (€)	Quantité	Coeff de répartition	MONTANT Hors Taxe (€)	code TVA

Montant HT net	TVA payée sur les débits	CAUTION	TOTAL T T C	Net d'escompte
				0,00

**Délai de réalisation des travaux :** NEANT

Ce délai commence à courir à réception du contrat signé par le client, sous réserve de l'encaissement du règlement figurant ci-dessus, et de l'obtention des autorisations administratives et des servitudes et autorisations de passage sur les fonds privés.

**Commentaires :**

POSTE EN PLACE - DI N.

CE POTEAU DEVRA FONCTIONNER EN NON SIMULTANEITE AVEC LES AUTRES PROTECTIONS INCENDIE DU RESEAU.

**IMPORTANT :**

Le client est tenu de signaler par écrit et avant le début des travaux, toute présence de conduites ou de câbles situés sur l'emprise des ouvrages à réaliser sur sa propriété, faute de quoi sa responsabilité serait totalement engagée en cas de rupture ou d'accident.

**POUR RÉGLER VOTRE FACTURE**

**N'ÉTABLISSEZ PAS DE CHÈQUE - LE TIP EST A UTILISER COMME CI-DESSOUS**

The image shows a TIP form with the following fields and instructions:

- Centre N° NNE : 394949
- SOCIÉTÉ DU CANAL DE PROVENCE ET D'AMÉNAGEMENT DE LA RÉGION PROVENÇALE
- TIP Titre Interbancaire de Paiement**
- Fields: Etablis, Guichet, Compte, Clé
- Text: "En cas de modification, joindre un relevé d'identité bancaire, postal ou de caisse d'épargne."
- Text: "A retourner signé à : [ ] Veuillez débiter mon compte de [ ]"
- Fields: Date, Signature
- Text: "Ne rien inscrire sous ce trait - Ne pas plier"

Blue arrows point from the text on the right to the corresponding fields on the form.

Si vos références bancaires ne figurent pas ici, ou sont erronées, joignez un Relevé d'Identité Bancaire (RIB), Postal (RIP) ou de Caisse d'Epargne (RICE).

Datez, signez et détachez le TIP.

**Postez le tout -sans plier- en utilisant l'enveloppe jointe.**

- Si vous souhaitez payer en espèces, présentez vous avec cette facture à un bureau de poste pour effectuer un MANDAT COMPTE en faveur de la SCP sur CCP N° 0309447, clé : V centre Marseille.
- Si, à la place du TIP, vous préférez payer par chèque, **joignez toujours à celui-ci le TIP** pour identifier votre règlement, en utilisant l'enveloppe jointe.



Référence à rappeler dans toute correspondance

N° Client: 015555 G  
CONTRAT N° 98 34 32 906 1

SOCIETE DU CANAL DE PROVENCE  
ET D'AMENAGEMENT DE LA REGION PROVENÇALE  
Le Tholonet - CS 70064 - 13182 Aix-en-Provence CEDEX 5  
Téléphone 04 42 66 70 00 - Télécopieur 04 42 66 70 80 - www.canal-de-provence.com



du 17/03/2015

DÉPANNAGE TÉL : 04 42 66 70 21  
ABONNEMENT TÉL : 0969 390 900 FAX : 04 42 66 70 84  
RÈGLEMENT TÉL : 04 42 66 70 50 FAX : 04 42 66 70 86

MAIRIE D AIX EN PROVENCE  
SERVICE DES EAUX  
3 RUE LOUBET  
13001 AIX EN PROVENCE  
13100 AIX EN PROVENCE



Je, soussigné (e) MAIRIE D AIX EN PROVENCE  
demeurant à l'adresse ci-dessus, agissant en qualité de PROPRIETAIRE  
**déclare souscrire** un abonnement d'eau jusqu'au 31/12/2015, puis renouvelable  
annuellement par tacite reconduction,

- Fourniture : **POTEAU DE PROTECTION INCENDIE SCP**
- Tarif **52** Classe ou débit **60,0** Zone Tarifaire **2** HAUTEUR DE POMPAGE **053 m**
- Pression mini garantie : mCE Pression maxi de service : **34** mCE (10 mCE = 1 Bar)
- Lieu de livraison :
- Département **13** Commune **AIX-EN-PROVENCE**
- Surface des parcelles souscrites référencées ci-contre : ( ha ) ( a )

dépt	com	sect	parcelles
13	001		

**et me soumettre aux conditions générales** de fourniture des eaux ci-jointes que j'ai lues et acceptées sans réserve **et aux autres clauses** mentionnées ci-après, ainsi qu'à celles figurant au verso du présent document.

**Prise d'effet du contrat** : Le contrat prend effet le jour de la mise en eau.

**Autres clauses** :

IL EST RAPPELE QUE LA FOURNITURE D'EAU PEUT ETRE INTERROMPUE SELON L ARTICLE 2.12 DES CONDITIONS GENERALES DE FOURNITURE DES EAUX.  
\* DESSERTE DU PLATEAU DE L ARBOIS \*  
\* PRISE D EFFET DU CONTRAT AU 01.01.2014 : REDEVANCE D ABONNEMENT 2014 FACTUREE AVEC LA FACTURE N.01876152 ED 112.14.

Fait au Tholonet, le 17/03/2015

Le client

Proposition valable jusqu'au 16/04/2015 pour la Société du Canal de Provence

Signature

Lionel REIG  
Directeur Général Adjoint.

Exemplaire à retourner signé à la S C P

( faire précéder la signature de la mention manuscrite " lu et approuvé " )

Domiciliation bancaire : Société Marseillaise de Crédit 13100 Aix-en-provence - RIB : 30077 04866 10004200201 45 - IBAN : FR76 3007 7048 6610 0042 0020 145  
Société Anonyme d'Economie Mixte au Capital de 3.762.800 € - 057 813 131 R.C.S. Aix-en-Provence - FR 10 057813131

G 43/DS/38 Date : 09/2011 Rév : 2

Etablis.  Guichet  Compte  Clé

En cas de modification, joindre un relevé d'identité bancaire, postal ou de caisse d'épargne.

A retourner signé à :  Veuillez débiter mon compte de

de  €

Date  Signature

SOCIÉTÉ du CANAL de PROVENCE  
 TSA 70006  
 69904 LYON  
 CEDEX 20

Centre N° 03  
NNE : 394949  
SOCIÉTÉ DU CANAL DE PROVENCE  
ET D'AMÉNAGEMENT DE LA RÉGION PROVENÇALE

**TIP Titre Interbancaire de Paiement**

Ne rien inscrire sous ce trait - Ne pas plier

N° Client : 015555 G

N° Facture :

CONTRAT N° 98 34 32 906 1

PEP

N° Rôle :

Détail des sommes dues. Ce document tient lieu de facture dès votre approbation du contrat.

N° TC :

Libellé	Prix Unitaire Hors Taxe (€)	Quantité	Coeff de répartition	MONTANT Hors Taxe (€)	code TVA

Montant HT net	TVA payée sur les débits	CAUTION	TOTAL T T C	Net d'escompte
				0,00

**Délai de réalisation des travaux :** NEANT

Ce délai commence à courir à réception du contrat signé par le client, sous réserve de l'encaissement du règlement figurant ci-dessus, et de l'obtention des autorisations administratives et des servitudes et autorisations de passage sur les fonds privés.

**Commentaires :**

POSTE EN PLACE - DI N.

CE POTEAU DEVRA FONCTIONNER EN NON SIMULTANEITE AVEC LES AUTRES PROTECTIONS INCENDIE DU RESEAU.

**IMPORTANT :**

Le client est tenu de signaler par écrit et avant le début des travaux, toute présence de conduites ou de câbles situés sur l'emprise des ouvrages à réaliser sur sa propriété, faute de quoi sa responsabilité serait totalement engagée en cas de rupture ou d'accident.

**POUR RÉGLER VOTRE FACTURE**

**N'ÉTABLISSEZ PAS DE CHÈQUE - LE TIP EST A UTILISER COMME CI-DESSOUS**

Centre N°  
NNE : 394949

SOCIÉTÉ DU CANAL DE PROVENCE  
ET D'AMÉNAGEMENT DE LA RÉGION PROVENÇALE

**TIP Titre Interbancaire de Paiement**

En cas de modification, joindre un relevé d'identité bancaire, postal ou de caisse d'épargne.

A retourner signé à :  Veuillez débiter mon compte de

Date \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

Ne rien inscrire sous ce trait - Ne pas plier

Si vos références bancaires ne figurent pas ici, ou sont erronées, joignez un Relevé d'Identité Bancaire (RIB), Postal (RIP) ou de Caisse d'Epargne (RICE).

Datez, signez et détachez le TIP.

**Postez le tout - sans plier - en utilisant l'enveloppe jointe.**

Si vous souhaitez payer en espèces, présentez vous avec cette facture à un bureau de poste pour effectuer un MANDAT COMPTE en faveur de la SCP sur CCP N° 0309447, clé : V centre Marseille.

Si, à la place du TIP, vous préférez payer par chèque, **joignez toujours à celui-ci le TIP** pour identifier votre règlement, en utilisant l'enveloppe jointe.



du 17/03/2015



DÉPANNAGE TÉL : 04 42 66 70 21

ABONNEMENT TÉL : 0969 390 900

FAX : 04 42 66 70 84

RÈGLEMENT TÉL : 04 42 66 70 50

FAX : 04 42 66 70 86

MAIRIE D AIX EN PROVENCE

SERVICE DES EAUX

3 RUE LOUBET

13001 AIX EN PROVENCE

13100 AIX EN PROVENCE



Je, soussigné (e) MAIRIE D AIX EN PROVENCE  
demeurant à l'adresse ci-dessus, agissant en qualité de PROPRIÉTAIRE  
**déclare souscrire** un abonnement d'eau jusqu'au 31/12/2015, puis renouvelable  
annuellement par tacite reconduction,

- Fourniture : **POTEAU DE PROTECTION INCENDIE SCP**
- Tarif **52** Classe ou débit **60,0** Zone Tarifaire **2** HAUTEUR DE POMPAGE **053 m**
- Pression mini garantie : mCE Pression maxi de service : **51** mCE (10 mCE = 1 Bar)
- Lieu de livraison :
- Département **13** Commune **AIX-EN-PROVENCE**
- Surface des parcelles souscrites référencées ci-contre : ( ha ) ( a )

**et me soumettre aux conditions générales** de fourniture des eaux ci-jointes que  
j'ai lues et acceptées sans réserve **et aux autres clauses** mentionnées ci-après, ainsi  
qu'à celles figurant au verso du présent document.

dépt	com	sect	parcelles
13	001		

Prise d'effet du contrat : Le contrat prend effet le jour de la mise en eau.

Autres clauses :

IL EST RAPPELE QUE LA FOURNITURE D'EAU PEUT ETRE INTERROMPUE SELON  
L'ARTICLE 2.12 DES CONDITIONS GENERALES DE FOURNITURE DES EAUX.  
\* DESSERTE DU PLATEAU DE L'ARBOIS \*  
\* PRISE D'EFFET DU CONTRAT AU 01.01.2014 : REDEVANCE D'ABONNEMENT 2014  
FACTUREE AVEC LA FACTURE N.01876152 ED 112.14.

Fait au Tholonet, le 17/03/2015

Le client

Proposition valable jusqu'au 16/04/2015  
pour la Société du Canal de Provence

Signature

( faire précéder la signature de la mention manuscrite " lu et approuvé " )

Lionel REIG  
Directeur Général Adjoint.

Exemplaire à retourner signé à la S C P

Domiciliation bancaire : Société Marseillaise de Crédit 13100 Aix-en-Provence - RIB : 30077 04866 10004200201 45 - IBAN : FR76 3007 7048 6610 0042 0020 145  
Société Anonyme d'Economie Mixte au Capital de 3.762.800 € - 057 813 131 R.C.S. Aix-en-Provence - FR 10 057813131

Etablis. Guichet Compte Clé

En cas de modification, joindre un relevé d'identité  
bancaire, postal ou de caisse d'épargne.

A retourner signé à : Veuillez débiter mon compte de €

Date Signature

SOCIÉTÉ du CANAL  
de PROVENCE  
TSA 70006  
69904 LYON  
CEDEX 20

Centre N° 03  
NNE : 394949  
SOCIÉTÉ DU CANAL DE PROVENCE  
ET D'AMÉNAGEMENT DE LA RÉGION PROVENÇALE

TIP Titre Interbancaire de Paiement

Ne rien inscrire sous ce trait - Ne pas plier

N° Client : 015555 G

N° Facture :

CONTRAT N° 98 34 32 907 1

PEP

N° Rôle :

Détail des sommes dues. Ce document tient lieu de facture dès votre approbation du contrat.

N° TC :

Libellé	Prix Unitaire Hors Taxe (€)	Quantité	Coeff de répartition	MONTANT Hors Taxe (€)	code TVA

Montant HT net	TVA payée sur les débits	CAUTION	TOTAL T T C	Net d'escompte
				0,00

Délai de réalisation des travaux : NEANT

Ce délai commence à courir à réception du contrat signé par le client, sous réserve de l'encaissement du règlement figurant ci-dessus, et de l'obtention des autorisations administratives et des servitudes et autorisations de passage sur les fonds privés.

**Commentaires :**

POSTE EN PLACE - DI N.

CE POTEAU DEVRA FONCTIONNER EN NON SIMULTANEITE AVEC LES AUTRES PROTECTIONS INCENDIE DU RESEAU.

**IMPORTANT :**

Le client est tenu de signaler par écrit et avant le début des travaux, toute présence de conduites ou de câbles situés sur l'emprise des ouvrages à réaliser sur sa propriété, faute de quoi sa responsabilité serait totalement engagée en cas de rupture ou d'accident.

**POUR RÉGLER VOTRE FACTURE**

**N'ÉTABLISSEZ PAS DE CHÈQUE - LE TIP EST A UTILISER COMME CI-DESSOUS**

Centre N°  
NNE : 394949  
SOCIÉTÉ DU CANAL DE PROVENCE  
ET D'AMÉNAGEMENT DE LA RÉGION PROVENÇALE

**TIP Titre Interbancaire de Paiement**

En cas de modification, joindre un relevé d'identité bancaire, postal ou de caisse d'épargne.

A retourner signé à :  Veuillez débiter mon compte de

Date \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

Ne rien inscrire sous ce trait - Ne pas plier

Si vos références bancaires ne figurent pas ici, ou sont erronées, joignez un Relevé d'Identité Bancaire (RIB), Postal (RIP) ou de Caisse d'Epargne (RICE).

Datez, signez et détachez le TIP.

**Postez le tout - sans plier - en utilisant l'enveloppe jointe.**

- Si vous souhaitez payer en espèces, présentez vous avec cette facture à un bureau de poste pour effectuer un MANDAT COMPTE en faveur de la SCP sur CCP N° 0309447, clé : V centre Marseille.
- Si, à la place du TIP, vous préférez payer par chèque, **joignez toujours à celui-ci le TIP** pour identifier votre règlement, en utilisant l'enveloppe jointe.



Référence à rappeler  
dans toute correspondance

N° Client: 015555 G

CONTRAT N° 98 34 32 908 1

SOCIETE DU CANAL DE PROVENCE  
ET D'AMENAGEMENT DE LA REGION PROVENÇALE  
Le Tholonet - CS 70064 - 13182 Aix-en-Provence CEDEX 5  
Téléphone 04 42 66 70 00 - Télécopieur 04 42 66 70 80 - www.canal-de-provence.com



du 17/03/2015

DÉPANNAGE TÉL : 04 42 66 70 21

ABONNEMENT TÉL : 0969 390 900

FAX : 04 42 66 70 84

RÈGLEMENT TÉL : 04 42 66 70 50

FAX : 04 42 66 70 86

MAIRIE D AIX EN PROVENCE

SERVICE DES EAUX

3 RUE LOUBET

13001 AIX EN PROVENCE

13100 AIX EN PROVENCE



Je, soussigné (e) MAIRIE D AIX EN PROVENCE  
demeurant à l'adresse ci-dessus, agissant en qualité de PROPRIETAIRE  
**déclare souscrire** un abonnement d'eau jusqu'au 31/12/2015, puis renouvelable  
annuellement par tacite reconduction,

- Fourniture : **POTEAU DE PROTECTION INCENDIE SCP**
- Tarif **52** Classe ou débit **60,0** Zone Tarifaire **2** HAUTEUR DE POMPAGE **053 m**
- Pression mini garantie : mCE Pression maxi de service : **52** mCE (10 mCE = 1 Bar)
- Lieu de livraison :
- Département **13** Commune **AIX-EN-PROVENCE**
- Surface des parcelles souscrites référencées ci-contre : ( ha ) ( a )

dépt	com	sect	parcelles
13	001		

**et me soumettre aux conditions générales** de fourniture des eaux ci-jointes que  
j'ai lues et acceptées sans réserve **et aux autres clauses** mentionnées ci-après, ainsi  
qu'à celles figurant au verso du présent document.

Prise d'effet du contrat : Le contrat prend effet le jour de la mise en eau.

Autres clauses :

IL EST RAPPELE QUE LA FOURNITURE D'EAU PEUT ETRE INTERROMPUE SELON  
L ARTICLE 2.12 DES CONDITIONS GENERALES DE FOURNITURE DES EAUX.  
\* DESSERTE DU PLATEAU DE L ARBOIS \*  
\* PRISE D EFFET DU CONTRAT AU 01.01.2014 : REDEVANCE D ABONNEMENT 2014  
FACTUREE AVEC LA FACTURE N.01876152 ED 112.14.

Fait au Tholonet, le 17/03/2015

Le client

Proposition valable jusqu'au 16/04/2015  
pour la Société du Canal de Provence

Signature

( faire précéder la signature de la mention manuscrite " lu et approuvé " )

Lionel REIG  
Directeur Général Adjoint.

Exemplaire à retourner signé à la S C P

Domiciliation bancaire : Société Marseillaise de Crédit 13100 Aix-en-Provence - RIB : 30077 04866 10004200201 45 - IBAN : FR76 3007 7048 6610 0042 0020 145  
Société Anonyme d'Economie Mixte au Capital de 3.762.800 € - 057 813 131 R.C.S. Aix-en-Provence - FR 10 057813131

JG 43/DS/38 Date : 09/2011 Rév : 2

Etablis.
  Guichet
  Compte
  Clé

En cas de modification, joindre un relevé d'identité  
bancaire, postal ou de caisse d'épargne.

A retourner  
signé à :

Veuillez débiter mon compte  
de

€

Date

Signature

SOCIÉTÉ du CANAL  
de PROVENCE  
TSA 70006  
69904 LYON  
CEDEX 20

Centre N° 03

NNE : 394949

SOCIÉTÉ DU CANAL DE PROVENCE  
ET D'AMÉNAGEMENT DE LA RÉGION PROVENÇALE

**TIP Titre Interbancaire de Paiement**

Ne rien inscrire sous ce trait - Ne pas plier

N° Client : 015555 G

N° Facture :

CONTRAT N° 98 34 32 908 1

PEP

N° Rôle :

Détail des sommes dues. Ce document tient lieu de facture dès votre approbation du contrat.

N° TC :

Libellé	Prix Unitaire Hors Taxe (€)	Quantité	Coeff de répartition	MONTANT Hors Taxe (€)	code TVA

Montant HT net	TVA payée sur les débits	CAUTION	TOTAL T T C	Net d'escompte
				0,00

**Délai de réalisation des travaux :** NEANT

Ce délai commence à courir à réception du contrat signé par le client, sous réserve de l'encaissement du règlement figurant ci-dessus, et de l'obtention des autorisations administratives et des servitudes et autorisations de passage sur les fonds privés.

**Commentaires :**

POSTE EN PLACE - DI N.

CE POTEAU DEVRA FONCTIONNER EN NON SIMULTANEITE AVEC LES AUTRES PROTECTIONS INCENDIE DU RESEAU.

**IMPORTANT :**

Le client est tenu de signaler par écrit et avant le début des travaux, toute présence de conduites ou de câbles situés sur l'emprise des ouvrages à réaliser sur sa propriété, faute de quoi sa responsabilité serait totalement engagée en cas de rupture ou d'accident.

**POUR RÉGLER VOTRE FACTURE**

**N'ÉTABLISSEZ PAS DE CHÈQUE - LE TIP EST A UTILISER COMME CI-DESSOUS**

Centre N°  
NNE : 394949

SOCIÉTÉ DU CANAL DE PROVENCE  
ET D'AMÉNAGEMENT DE LA RÉGION PROVENÇALE

**TIP Titre Interbancaire de Paiement**

En cas de modification, joindre un relevé d'identité bancaire, postal ou de caisse d'épargne.

A retourner signé à : \_\_\_\_\_  
Date \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

Veuillez débiter mon compte de \_\_\_\_\_

Ne rien inscrire sous ce trait - Ne pas plier

Si vos références bancaires ne figurent pas ici, ou sont erronées, joignez un Relevé d'Identité Bancaire (RIB), Postal (RIP) ou de Caisse d'Epargne (RICE).

Datez, signez et détachez le TIP.

**Postez le tout - sans plier - en utilisant l'enveloppe jointe.**

Si vous souhaitez payer en espèces, présentez vous avec cette facture à un bureau de poste pour effectuer un MANDAT COMPTE en faveur de la SCP sur CCP N° 0309447, clé : V centre Marseille.

Si, à la place du TIP, vous préférez payer par chèque, **joignez toujours à celui-ci le TIP** pour identifier votre règlement, en utilisant l'enveloppe jointe.